

Les coopératives en Belgique

TOP 100 DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES EN BELGIQUE EN 2011

WIM VAN OPSTAL

En 2009, l'Assemblée Générale des Nations-Unies a décrété 2012 'Année Internationale des Coopératives'. Les coopératives ont donc été sous les feux de la rampe tout au long de l'année 2012 et ce, dans le monde entier. En Belgique aussi, la coopérative a été particulièrement mise en valeur, entre autres par le biais de journées d'étude et de colloques organisés par le Conseil National de la Coopération et par Cera. Tant la société civile que les décideurs ont redécouvert la coopérative et examinent à présent dans quelle mesure et de quelle manière le rôle

de cette forme de société dans notre économie et notre État-providence peut être renforcé.

Afin de donner une vue d'ensemble du paysage coopératif en Belgique, nous avons publié en 2005-2010 le profil des sociétés coopératives en Belgique. Ainsi, nous avons appris que la Belgique compte plus de 26 000 sociétés coopératives, représentant un chiffre d'affaires équivalant à approximativement plus de 5% du PIB (Van Opstal, 2012).

Vous allez découvrir à présent le top 100 des plus grandes sociétés coopératives en 2011. Nous décrivons les principales coopératives par activité économique et cette description reflète la riche diversité des coopératives dans notre pays.

Table des matières

- Cadre méthodologique - p. 2
- TOP 10 des coopératives par secteur- p. 3
 - Agriculture et horticulture - p. 3
 - Secteur financier - p. 4
 - Commerce de gros et de détail - p. 5
 - Professions libérales - p. 6
 - Services à la collectivité - p. 7
 - Logements sociaux - p. 7
- Trois top 10 alternatifs - p. 8
 - Top 10 des coopératives agréées - p. 8
 - Top 10 des coopératives à finalité sociale - p. 9
 - Top 10 selon le total du bilan- p. 10
- Conclusion - p. 10
- Références - p. 16
- Plus d'infos - p. 16

Cette publication est le fruit de la collaboration entre Coopburo et CESOC-KHLeuven, avec le concours du département Emploi et Economie sociale du gouvernement flamand et avec le soutien opérationnel de CORVE, la Cellule de coordination Vlaams e-Government, et du secrétariat du Conseil National de la Coopération.

Veuillez citer cette publication comme suit :

Van Opstal, W. (2013) Les coopératives en Belgique. Top 100 des sociétés coopératives en Belgique en 2011. Leuven: CESOC-KHLeuven & Coopburo.

Cette publication peut également être téléchargée sur <http://www.coopburo.be> et <http://cesoc.khleuven.be>.

Qu'est-ce qu'une coopérative ?

L'Alliance Coopérative Internationale (ACI) décrit une coopérative comme ...

"... une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs à travers une entreprise détenue collectivement et contrôlée démocratiquement".

Les coopératives sont donc des entreprises qui voient le jour afin de pourvoir aux besoins communs de leurs associés. Ces besoins peuvent être axés sur la création de valeur sociétale, mais peuvent tout aussi bien se limiter aux besoins mutuels des associés afin de renforcer leur position socio-économique.

Les associés d'une coopérative peuvent être tant des particuliers que des entreprises ou encore des associations ou les pouvoirs publics. Ils détiennent une partie du capital et participent aux bénéfices et aux risques de leur coopérative. Grâce à son nombre variable d'associés et à l'apport variable en capital, la coopérative est une forme d'organisation où les entrées et sorties d'associés sont facilitées.

La Belgique a une grande tradition en matière d'entrepreneuriat coopératif, mais on n'en est pas pleinement conscient.

Cela est dû en grande partie au fait que dans notre pays les idées coopératives ne sont traduites que de manière indirecte dans le droit des sociétés, ce qui a entraîné non seulement l'apparition de certaines sociétés coopératives dont le fonctionnement ne s'apparente en aucune manière à l'entrepreneuriat coopératif,

mais, plus important encore, a eu pour effet que de nombreuses sociétés coopératives ne considèrent pas leur fonctionnement coopératif comme tel et ne s'identifient donc pas à ce mouvement. Les éléments coopératifs dans leur fonctionnement permettent à ces entreprises de mieux se comprendre, tant au sein de leur secteur qu'au-delà. Cela permet de tirer les leçons de l'organisation de chacun, afin d'être mieux à même de fournir des réponses innovatrices aux défis sociaux, économiques et écologiques d'aujourd'hui.

Cadre méthodologique

Les données de cette étude proviennent de la Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique (BNB), de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Grâce au concours du département Emploi et Économie Sociale du gouvernement flamand, ces données ont pu être obtenues auprès de la Cellule de coordination Vlaams e-Government (CORVE), qui rassemble ces données dans sa Verrijkte Kruispuntbank voor Ondernemingen (VKBO) (Banque-Carrefour enrichie des Entreprises).

Les données dans cette publication sont celles de toutes les sociétés coopératives actives en 'situation normale' au 31/12/2011¹. Cette sélection est très large et reprend inévitablement des sociétés coopératives qui n'ont de coopératives que le nom. C'est pourquoi nous utilisons également des données des coopératives agréées par le Conseil National de la Coopération (CNC) et mentionnons à chaque fois si la société coopérative en question dispose de cet agrément. Celui-ci signifie en effet que le SPF Économie a vérifié dans quelle mesure une coopérative répond à plusieurs critères coopératifs. Cette définition a toutefois pour inconvénient que les 'vraies' sociétés coopératives n'ont pas toutes l'agrément. L'agrément du CNC est d'ailleurs repris comme qualité dans la BCE. Après double vérification avec les données du secrétariat du CNC, ces données s'avèrent exactes.

Le poids économique des coopératives s'exprime de plusieurs manières. Dans le cadre de cette publication, nous avons opté pour le paramètre 'chiffre d'affaires', comme le fait d'ailleurs le World Co-operative Monitor (Carini, Costa & Rigotti, 2012). Le chiffre d'affaires donne en effet une indication de la force économique d'une coopérative. Le chiffre d'affaires des coopératives génère en effet un pouvoir économique pour leurs membres, ce que nous ne pouvons mesurer sur base de la rentabilité ou de la marge brute. L'inconvénient de cette méthode

est cependant que seules les grandes entreprises doivent déposer leurs comptes annuels et donc rapporter leurs chiffres. Les sociétés de taille plus réduite peuvent utiliser un schéma abrégé, qui ne doit pas mentionner le chiffre d'affaires. Cela n'a toutefois aucun impact sur notre publication, car elle est axée sur les grandes coopératives. Un second inconvénient est que les banques et les assureurs déposent un autre type de comptes annuels, où il n'est pas question de 'chiffre d'affaires'. Ici aussi, nous suivons la méthodologie du World Co-operative Monitor et nous utilisons pour les assureurs les encaissements de primes et pour les banques la marge d'intérêts (Carini, Costa & Rigotti, 2012 et Beaubien & Rixon, 2012).

La mention du secteur dans lequel une coopérative est active est basée sur le code NACE de la coopérative en question. Nous avons opté pour le code NACE de l'activité principale tel que rapporté à, respectivement, l'ONSS ou l'ONSSAPL. À défaut de code NACE auprès de l'ONSS, nous avons utilisé le code NACE auprès de l'administration de la TVA. Pour l'activité 'commerce de gros et de détail', les distributeurs de médicaments sont considérés séparément. L'agriculture/horticulture fait également l'objet d'une exception : elle reprend tant les criées (commerce de gros et de détail) que l'industrie laitière (industrie).

Enfin, il est important de préciser que toutes les données ont trait à la société proprement dite ; il s'agit donc toujours de données non consolidées. Ce choix a été imposé par le fait que les données administratives disponibles ne reprennent pas les chiffres consolidés. Cela a des conséquences pour les sociétés holdings coopératives et les groupes coopératifs contrôlant des sociétés sous-jacentes. Nous décrivons l'impact de ce choix aux grandes sociétés coopératives et nuancions si nécessaire.

¹ 'Situation anormale' = p.ex. faillite, fusion par absorption, dissolution juridique ou clôture de liquidation. Pour l'analyse, nous renvoyons à Van Opstal, Gijssels & Develtere (2008).

TOP 10 des coopératives par secteur

Distribution de médicaments

Il s'agit d'un secret bien gardé, mais la distribution de médicaments est un des piliers classiques du mouvement coopératif en Belgique. Rien d'étonnant donc à ce que la plupart de ces coopératives disposent de l'agrément du CNC.

Les pharmacies coopératives ont été fondées chez nous dans le giron du mouvement ouvrier socialiste et chrétien, afin de rendre les médicaments et accessoires médicaux accessibles pour le grand public. Selon leur fédération, Ophaco, les pharmacies coopératives ont une part de marché d'environ 20% en Belgique.

Febelco n'est pas une pharmacie coopérative, mais le plus grand grossiste-distributeur de médicaments en Belgique, avec une part de marché de plus de 35%. Elle compte plus de 2 500 clients, des pharmacies (indépendantes) approvisionnées plusieurs fois par jour par leur coopérative (www.febelco.be). MSF Supply n'est pas non plus une pharmacie, mais le centre d'approvisionnement de Médecins Sans Frontières, chargé de l'achat des articles et du matériel des missions et contrôlé par Médecins Sans Frontières (www.msfsupply.be).

Tableau 1 Top 10 des sociétés coopératives belges dans la distribution de médicaments, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Agrément CNC
2	Febelco	Sint-Niklaas	SCRL	1.221.423.200	500 - 999	X
12	Multipharma	Anderlecht	SCRL	377.552.429	> 1000	X
29	L'Économie Populaire (E.P.C.)	Ciney	SCRL	136.483.552	500 - 999	X
32	ESCAPO	Mechelen	SCRL	123.377.918	100 - 199	X
77	SCRL Royale des Pharmacies Populaires de Verviers et Arrondissement	Verviers	SC	55.645.003	200 - 499	X
84	MSF Supply	Jette	SC	49.599.038	50 - 99	
95	Vooruit Nr 1	Gent	SCRL	38.395.958	100 - 199	X
100	Pharmacies du Peuple - Réseau Solidaris	Seraing	SCRL	36.079.927	100 - 199	
102	Pharma Santé - Réseau Solidaris	Seraing	SCRL	35.690.551	20 - 49	
118	De Voorzorg (Antwerpen)	Mechelen	SCRL	28.863.357	100 - 199	X

Source : VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Agriculture et horticulture

Les coopératives agricoles constituent un autre pilier classique du mouvement coopératif belge. C'est ainsi qu'on assista dans la seconde moitié du 20^e siècle, principalement sous l'impulsion d'associations professionnelles d'agriculteurs, à la création de laiteries, abattoirs et criées coopératifs. Ce sont des exemples typiques de coopératives de producteurs : des agriculteurs et horticulteurs livrent leurs produits à la coopérative, qui se charge de les transformer, de les distribuer et de les commercialiser. Les agriculteurs et horticulteurs sont co-associés de leur coopérative et bénéficient en fin d'année d'une ristourne, au pro rata de leurs livraisons à la coopérative. Il convient de signaler que les dix plus grandes coopératives de ce secteur disposent toutes de l'agrément du Conseil National de la Coopération.

Le Groupe Milcobel est la plus grande coopérative belge dans le secteur de l'agriculture/horticulture. Milcobel est

un groupe laitier coopératif qui compte plus de 3 000 membres-producteurs, réalise un chiffre d'affaires annuel de 885 millions d'euros (en 2011) et traite, par le biais de quatre sociétés opérationnelles, plus d'un milliard de litres de lait par an. Une de ces sociétés est Belgomilk, qui se trouve en tête du top 10 étant donné que les données sont des données non consolidées.

COVAVEE est une société coopérative détenue par environ 700 éleveurs de porcs. Elle appartient au groupe COVALIS, le plus grand groupe d'abattage et de découpe de porcs et de bœufs en Belgique.

Par ailleurs, on trouve dans ce top 10 plusieurs criées coopératives. Ces criées ont fait l'objet de nombreuses fusions ces dernières années : ainsi Mechelse Veilingen (place 19) et Coöbra (place 42) ont-elles fusionné fin 2012 pour donner naissance à BelOrta, une coopérative regroupant environ 2 000 membres-horticulteurs.

Tableau 2 Top 10 des sociétés coopératives belges en agriculture et horticulture, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Agré-ment CNC
5	Belgomilk	Beveren	SCRL	479.038.077	500 - 999	X
10	Milcobel	Beveren	SCRL	406.755.191	200 - 499	X
18	Laiterie des Ardennes	Rendeux	SCRI	238.044.630	20 - 49	X
19	Mechelse Veilingen	Sint-Katelijne-Waver	SCRL	217.883.494	200 - 499	X
20	COVAVEE	Leuven	SCRL	213.353.046		X
23	Veiling Hoogstraten	Hoogstraten	SCRL	177.503.252	50 - 99	X
24	Coöperatieve Veiling Roeselare (REO)	Roeselare	SCRL	165.135.865	100 - 199	X
25	Société Coopérative Agricole de la Meuse	Andenne	SCRL	146.988.791	100 - 199	X
28	Belgische Fruitveiling (B.F.V.)	Sint-Truiden	SCRL	138.001.647	100 - 199	X
41	Eupener Genossenschaftsmolkerei	Lontzen	SCRL	108.844.153	20 - 49	X

Source : VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Secteur financier

La Belgique a un riche passé de banques et de caisses d'épargne coopératives. Tant au sein des mouvements ouvriers qu'au sein des mouvements agricoles furent créées des caisses d'épargne et de crédit coopératives afin de renforcer la position socio-économique des groupes de la population n'appartenant pas à l'élite de l'époque. Les exemples sont ici la Banque CERA, BACOB et CODEP. La vague de consolidation dans le secteur financier dans les années '90 a sonné le glas des banques coopératives belges ; c'est ainsi que plusieurs ont fait place à des holdings coopératifs détenant des participations importantes dans les nouvelles banques issues des fusions (p.ex. Cera scrl dans KBC Groupe et, auparavant, les coopératives du Groupe ARCO dans Dexia Banque).

Le Crédit Agricole (Crelan) est détenu à 50% par les sociétés holdings coopératives Lanbokas (Coöperatieve Deposito- en Kredietkas voor de Landbouw) et Agricaïsse (Caisse coopérative de dépôts et de crédit agricole). Le programme Fidelio permet aux clients de devenir associés - coopérateurs de leur banque. Un autre exemple : Argen-Co, structure de financement d'Argenta, créée en 2010 et bénéficiant elle aussi de l'agrément du Conseil National de la Coopération. Record Credit Services scrl, un des trois piliers de Record Group, un réseau détenu principalement par ING et issu de la fusion de, entre autres, la coopérative Société d'Epargne et de Financement de Belgique (SEFB) et Record Bank, gère au sein de ce groupe le portefeuille crédits.

Outre ces sociétés holdings coopératives, on compte également en Belgique des banques et sociétés de crédit coopératives de taille plus réduite. Comme par exemple la Banque CPH, banque coopérative autonome depuis 1930.

Elle compte une trentaine d'agences et focalise fortement sur son caractère régional, dans le respect de son credo *"small is beautiful"*. BKCP, quant à elle, est une filiale de Crédit Mutuel Nord Europe, un groupe coopératif ; elle est issue de la reprise de nombreuses sociétés de crédit pour investissements professionnels.

Toujours dans le giron de la mouvance sociale, on a assisté au cours du siècle dernier à l'apparition d'assureurs coopératifs. Ici aussi, de nombreuses coopératives historiques ont entre-temps disparu lors des vagues de fusion qui se sont succédé, mais la Belgique compte encore plusieurs grandes compagnies d'assurances coopératives. Ainsi, P&V (Prévoyance & Voorzorg) est un groupe d'assurances coopératif issu du mouvement ouvrier socialiste. Les chiffres consolidés du groupe révèlent un encaissement total de primes de 1,5 milliard d'euros. Fédérale Assurances, qui a des liens étroits avec le secteur de la construction, dispose d'une société coopérative pour les assurances dommages. Leur slogan, 'l'assureur qui partage ses bénéfices avec vous', reflète la ristourne coopérative sous-jacente. Ainsi, si la société dégage des bénéfices, les clients se voient rembourser une partie de leurs primes.

La première place du top 10 n'est toutefois pas occupée par une banque ni une compagnie d'assurances, mais par SWIFT, Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication. SWIFT a été fondée en 1973 afin de traiter de manière standardisée les transactions financières internationales de ses membres. Aujourd'hui, la coopérative compte parmi ses associés plus de 10 000 organismes financiers de 212 pays.

Tableau 3 Top 10 des sociétés coopératives dans le secteur financier, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Agré-ment CNC
4	SWIFT	La Hulpe	SCRL	516.227.251	500 - 999	
13	P & V Assurance	Saint-Josse-ten-Noode	SCRL	349.113.869	500 - 999	
31	Fortis Finance Belgium	Bruxelles	SCRL	129.940.312	0	
37	FEDERALE Assurance (Accidents, Incendie, Responsabilité Civile et Risques Divers)	Bruxelles	SCRL	115.858.268	200 - 499	
50	Record Credit Services	Liège	SCRL	89.437.505	50 - 99	X
91	Banque CPH	Tournai	SCRL	44.419.000		X
94	Alpha Card	Watermael-Boitsfort	SCRL	38.983.857	100 - 199	
106	BKCP	Bruxelles	SCRL	33.916.000	200 - 499	
137	Caisse coopérative de dépôts et de crédit agricole	Anderlecht	SCRL	21.900.000		X
171	Antwerps Beroepskrediet	Antwerpen	SCRL	16.358.000	50 - 99	

Source : VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Commerce de gros et de détail

À côté de la distribution de médicaments et des produits agricoles et horticoles, notre pays compte de nombreuses coopératives actives dans le commerce de gros et de détail. Il s'agit de coopératives qui se chargent d'achats groupés pour leurs membres (entreprises). Elles s'identifient rarement au mouvement coopératif mais leurs activités sont bel et bien de nature coopérative. Généralement, ces coopératives accordent une ristourne, sous forme d'une redistribution des bénéfices au prorata du volume des achats. L'affiliation libre des associés est également souvent propagée, car cela peut générer des économies d'échelle, mais elle est souvent examinée en fonction de la présence d'autres coopérateurs dans le même rayon géographique.

Leur collaboration peut aller de l'achat et de la vente commune pure et simple à un modèle d'affaires plus intégré, y compris le développement de produits, le marketing et le soutien administratif communs. En coopérant de cette manière, les membres peuvent ainsi bénéficier des avantages de faire partie d'un vaste groupement sans perdre pour autant beaucoup de leur autonomie. La coopérative constitue ainsi une alternative à la formule classique de la franchise, où les commerçants ne sont pas associés, mais clients et doivent souvent renoncer à une grande partie de leur autonomie. Les coopératives de ce type sont également créées pour répondre au développement de grands groupes et chaînes dans certains secteurs, qui, vu leur taille, menacent de supplanter les petits commerces.

La première place du top 10 est occupée par Euronics Belgium, mieux connu sous le nom de 'Selexion'. Euronics

Belgium compte plus de 200 points de vente en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Dans le même secteur, il y a également Electro Retail Group, actif sous les noms Exellent IT et Exellent Electro. Menouquin et Asamco sont des coopératives de commerçants d'outils et de quincaillerie et comptent ensemble des centaines de points de vente. Lekkerland, Prik & Tik, Districo et Belgian Beverages (BelBev) sont des coopératives d'achats groupés pour boissons, aliments secs et/ou autres produits non-alimentaires. Metalunion, de son côté, est un commerce de gros spécialisé en produits de chauffage. Groep Claes, enfin, est une coopérative familiale dans le secteur de la transformation de la viande et constitue l'exception dans ce top 10.

Tableau 4 Top 10 des sociétés coopératives belges dans le commerce de gros et de détail (hors médicaments et agriculture), selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Agré-ment CNC
21	Euronics Belgium	Aartselaar	SCRL	210.172.836	50 - 99	
38	Menouquin	Nivelles	SCRL	115.674.860	50 - 99	
49	Lekkerland	Wijnegem	SCRL	89.806.092	50 - 99	
57	Prik & Tik	Lommel	SCRL	75.487.047	10 - 19	
66	Metalunion	Brugge	SCRL	63.836.409	100 - 199	
68	Electro Retail Group	Brugge	SCRL	62.940.203	5 - 9	
73	Districo	Wevelgem	SCRL	60.988.142	20 - 49	
81	Asamco	Bornem	SCRL	50.629.155	10 - 19	X
111	Claes Distribution	Beringen	SCRL	32.547.325	50 - 99	
119	Belgian Beverages	Kruike	SCRL	28.590.159	1 - 4	

Source : VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Professions libérales

La Belgique compte aussi de nombreuses coopératives de professions libérales : architectes, avocats, fiscalistes, réviseurs d'entreprises, médecins, spécialistes, dentistes, ... La coopérative leur permet en effet d'élargir leur offre, de renforcer leur notoriété et d'utiliser une infrastructure commune. Cela est tout à fait possible avec une autre forme de société, mais la coopérative offre plusieurs avantages, comme par exemple l'adhésion et la sortie libres ; il ne faut donc pas modifier les statuts chaque fois qu'un 'partenaire' rejoint ou quitte la coopérative.

Le top 10 de ce secteur comprend par conséquent les divisions belges des grandes sociétés internationales de réviseurs d'entreprises, conseillers fiscaux et consultants comme Ernst & Young, Deloitte, PwC et KPMG, suivis par le cabinet d'avocats Stibbe. Il faut signaler que ces coopératives sont souvent organisées sous la forme d'une société civile au lieu d'une société commerciale. Bien entendu, les chiffres ne reprennent pas l'éventuel chiffre d'affaires facturé via des sociétés liées.

Tableau 5 Top 10 des sociétés coopératives belges pour les professions libérales, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Agré-ment CNC
30	Ernst en Young Réviseurs d'entreprises	Machelen	SCRL (C)	130.346.945	200 - 499	
44	Deloitte Réviseurs d'entreprises	Machelen	SCRL (C)	101.555.107	500 - 999	
48	Deloitte Belastingconsulenten	Machelen	SCRL (C)	93.392.425	200 - 499	
51	Deloitte Consulting	Machelen	SCRL	88.023.786	200 - 499	
52	PwC Réviseurs d'entreprises	Zaventem	SCRL (C)	85.882.592	200 - 499	
59	PwC Tax Consultants	Zaventem	SCRL (C)	72.247.270	200 - 499	
69	Deloitte Accountancy	Machelen	SCRL (C)	62.693.201	500 - 999	
75	Ernst en Young Tax Consultants	Machelen	SCRL (C)	57.950.517	200 - 499	
79	KPMG Réviseurs d'entreprises	Bruxelles	SCRL (C)	54.280.506	200 - 499	
85	Stibbe	Bruxelles	SCRL (C)	48.408.833	100 - 199	

Source : VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Rem. : C = société civile

Services à la collectivité

C'est surtout dans les pays très vastes, comme les Etats-Unis, le Canada et l'Australie, que les coopératives se sont révélées une formule adéquate pour approvisionner les régions rurales en eau et en électricité. La situation n'est toutefois pas tellement différente en Belgique. Les 'intercommunales' chez nous ne sont en fait rien d'autre que des coopératives de communes qui se sont regroupées pour réaliser suffisamment d'économies d'échelle afin d'organiser la distribution et l'épuration de l'eau, la distribution de gaz et d'électricité, l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers, ... Leur structure coopérative ne les empêche d'ailleurs pas de mener une réflexion stratégique sur la possibilité d'impliquer d'autres

'stakeholders' en tant qu'actionnaire. Il convient toutefois ici d'examiner le potentiel d'ancrage local et de processus décisionnel démocratique par rapport aux importants capitaux nécessaires pour exploiter ces services.

C'est ainsi qu'en 2011, Eandis était la plus grande société coopérative du pays (selon les chiffres non-consolidés). Eandis gère le réseau de distribution de gaz et d'électricité de notre pays. C'est une intercommunale mixte détenue à 79% par les communes et 21% par Electrabel.

Tableau 6 Top 10 des coopératives dans le secteur des services à la collectivité, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Agrément CNC
1	EANDIS	Melle	SCRL	1.280.921.890	> 1000	
3	ORES	Ottignies-Louvain-la-Neuve	SCRL	542.748.113	> 1000	
6	GASELWEST	Kortrijk	SCRL (C)	454.234.670		
9	Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening	Schaerbeek	SCRL (P)	425.455.131	> 1000	
11	Société Wallonne des Eaux	Verviers	SCRL (C)	395.597.755	> 1000	
15	SIBELGA	Bruxelles	SCRL (P)	312.871.401		
16	Tussengemeentelijke Maatschappij der Vlaanderen voor Watervoorziening	Gent	SCRL (P)	301.071.654		
17	Intercommunale d'Électricité du Hainaut	Charleroi	SCRL (P)	294.144.507		
22	Hydrobru	Bruxelles	SCRL (P)	189.370.909		
26	IDEG	Namur	SCRL	142.594.800		

Source: VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Rem. : C = société civile, P = société de droit public

Logements sociaux

Les sociétés de logements sociaux sont des organisations locales de logement qui ont vu le jour afin de construire et d'entretenir des (projets de) logements sociaux abordables et de qualité dans leur région. Elles sont issues d'initiatives de communes et/ou d'organisations de la société civile et ont souvent adopté la forme d'une coopérative.

Les actionnaires de ces sociétés de logements sociaux sont des villes et communes, CPAS, provinces et organisations sociales (syndicats, mutualités, etc.). Ici aussi, la structure coopérative permet aux sociétés de logements sociaux d'impliquer un vaste groupe de 'stakeholders' dans la politique de logement (social) de leur région.

Tableau 7 Top 10 des sociétés coopératives de logements sociaux en Belgique, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Agré-ment CNC
67	Woonhaven Antwerpen	Antwerpen	SCRL (C)	63.244.920	200 - 499	
116	WoninGent	Gent	SCRL (C)	30.781.502	100 - 199	
144	De Ideale Woning (arr. Antwerpen)	Antwerpen	SCRL (C)	20.488.724	20 - 49	
160	Volkshaard	Gent	SCRL-FS	17.128.047	50 - 99	
162	Toit et moi, immobilière sociale de la région montoise	Mons	SCRL (P)	17.009.414	50 - 99	
170	CENTR'HABITAT	La Louvière	SCRL	16.495.445	50 - 99	
182	De Mandel	Roeselare	SCRL (C)	14.733.878	50 - 99	
188	Le Logement Molen-beekoï	Molenbeek-Saint-Jean	SCRL (C)	13.969.621	50 - 99	
197	Le Foyer Laekenois	Bruxelles	SCRL (C)	13.302.195	20 - 49	
202	VIVENDO	Brugge	SCRL (C)	12.982.233	20 - 49	

Source: VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Rem. : C = société civile, P = société de droit public et FS = société à finalité sociale

Trois top 10 alternatifs

Top 10 des coopératives agréées

Comme nous l'avons déjà souligné, la législation belge ne garantit pas forcément qu'une société coopérative fonctionne également selon les principes coopératifs. C'est pourquoi la loi du 20 juillet 1955 a institué le Conseil National de la Coopération (CNC). Une coopérative peut, depuis 1962, demander l'agrément du CNC si elle répond aux conditions suivantes :

- l'objectif de la société est de répondre aux besoins de ses associés,
- l'adhésion à la société est libre,
- les associés-clients peuvent bénéficier de ristournes,
- tous les associés d'une même catégorie ont des droits et obligations similaires,
- le vote à l'Assemblée Générale est démocratique,
- les administrateurs et le commissaire sont nommés par l'Assemblée Générale,
- si la société dégage des bénéfices, les associés peuvent bénéficier d'un rendement de maximum 6% de leur apport,
- les administrateurs et le commissaire ne sont pas rémunérés.

Les coopératives agréées ne sont pas soumises à la réglementation financière sur l'appel public à l'épargne ; elles peuvent ainsi récolter de manière assez simple des fonds auprès du grand public (assouplissement de l'obligation de publier un prospectus). Le dividende qu'elles distribuent sur leurs parts est exonéré d'impôts, tant pour la société que pour l'associé et ce, à hauteur d'un montant limité (actuellement 180 euros). Les administrateurs dont l'activité principale est la gestion journalière d'une société coopérative peuvent adopter le statut de travailleur. Vous trouvez au tableau 8 la liste des dix plus grandes sociétés coopératives agréées en Belgique.

Tableau 8 Top 10 des coopératives belges agréées, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur
2	Febelco	Sint-Niklaas	SCRL	1.221.423.200	500 - 999	Médicaments
5	Belgomilk	Beveren	SCRL	479.038.077	500 - 999	Agriculture et horticulture
10	Milcobel	Beveren	SCRL	406.755.191	200 - 499	Agriculture et horticulture
12	Multipharma	Anderlecht	SCRL	377.552.429	> 1000	Médicaments
18	Laiterie des Ardenes	Rendeux	SCRI	238.044.630	20 - 49	Agriculture et horticulture
19	Mechelse Veilingen	Sint-Katelijne-Waver	SCRL	217.883.494	200 - 499	Agriculture et horticulture
20	COVAVEE	Leuven	SCRL	213.353.046		Agriculture et horticulture
23	Veiling Hoogstraten	Hoogstraten	SCRL	177.503.252	50 - 99	Agriculture et horticulture
24	Coöperatieve Veiling Roeselare (REO)	Roeselare	SCRL	165.135.865	100 - 199	Agriculture et horticulture
25	Société Coopérative Agricole de la Meuse	Andenne	SCRL	146.988.791	100 - 199	Agriculture et horticulture

Source: VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Top 10 des coopératives à finalité sociale

La société à finalité sociale (SFS) a vu le jour en 1995 afin de pallier aux imperfections du statut d'asbl pour l'exercice d'activités à finalité sociale. Jusqu'alors, le code de commerce supposait qu'une société était par définition axée sur la maximisation des bénéfices pour ses associés. Depuis 1995, l'introduction du statut SFS permet aux sociétés de viser un objectif social.

Le statut SFS n'est pas une forme juridique en soi, mais une modalité juridique qui peut être ajoutée à une forme juridique. C'est ainsi qu'on parle d'une SA-fs, SCRL-fs, SPRL-fs, etc. Pour pouvoir adopter ce statut, la société doit intégrer diverses dispositions dans ses statuts. Ces dispositions sont toutefois assez similaires aux conditions d'agrément

du Conseil National de la Coopération. Au 31/12/2011, 75% des 582 sociétés à finalité sociale étaient des coopératives.

Le tableau 9 donne le top 10 de ces sociétés coopératives à finalité sociale. On remarque d'emblée la taille relativement réduite de ces sociétés coopératives, du moins au niveau de leur chiffre d'affaires. Au niveau de l'emploi, il s'agit d'acteurs majeurs, comme Landelijk Dienstencoöperatief, Dienstenthuis Turnhout et Proxi Home Services, dont le chiffre d'affaires reflété dans le tableau est artificiellement bas, vu l'utilisation des chèques-services. Les subventions relativement élevées liées à ces chèques-services ne sont en effet pas prises en compte dans le chiffre d'affaires (mais font bien entendu partie des produits d'exploitation).

Tableau 9 Top 10 des sociétés coopératives belges à finalité sociale selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur	Agrément CNC
160	Volkshaard	Gent	SCRL-FS	17.128.047	50 - 99	Logements sociaux	
217	Landelijk Dienstencoöperatief	Leuven	SCRL-FS	11.689.049	> 1000	Services ménagers	
240	Kempisch Tehuis	Houthalen-Helchteren	SCRL-FS	10.013.378	50 - 99	Logements sociaux	
241	A.W.E	Ciney	SCRL-FS	9.856.889	50 - 99	Agriculture et horticulture	
259	Dienstenthuis Turnhout	Turnhout	SCRL-FS	8.595.117	500 - 999	Services ménagers	
267	Flanders Drive	Schaerbeek	SCRL-FS	8.429.158	20 - 49	Organisations professionnelles	
273	Les Logements économiques	Sint-Pieters-Leeuw	SCRL-FS	7.973.950	20 - 49	Logements sociaux	
303	Entraide Jolimontoise	La Louvière	SCRL-FS	6.704.598	100 - 199	Soins de santé et bien-être	
330	Proxi Home Services	Etterbeek	SCRL-FS	5.868.871	200 - 499	Services ménagers	
331	SD Worx for Society	Antwerpen	SCRL-FS	5.867.178	50 - 99	Professions libérales	

Source : VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Top 10 selon le total du bilan

Le choix du chiffre d'affaires en tant que paramètre de la taille de l'activité économique a été expliqué dans le cadre méthodologique plus haut. Il est toutefois intéressant d'examiner le top 10 des coopératives au niveau du total du bilan (non-consolidé). On ne sera pas étonné de constater qu'ici c'est le secteur financier qui domine, suivi par les grandes communales de services collectifs.

Maatschappij voor Roerend Bezit van de Boerenbond (MRBB) constitue une exception. En tant que holding

coopératif, cette société gère le patrimoine du Boerenbond, qui compte entre autres des participations dans KBC Groupe SA (13%) et la pleine propriété de, entre autres, AVEVE SA. Le chiffre d'affaires consolidé de MRBB s'établit ainsi à 1,3 milliard d'euros, alors que le chiffre d'affaires consolidé proprement dit est quasiment négligeable.

Tableau 10 Top 10 des sociétés coopératives belges selon le total du bilan (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Total du bilan	Nombre de travailleurs	Secteur	Agré-ment CNC
106	BKCP	Bruxelles	SCRL	3.812.700.000	200 - 499	Secteur financier	
13	P & V Assurance	Saint-Josse-ten-Noode	SCRL	3.741.445.468	500 - 999	Secteur financier	
208	Cooperatieve Deposito- en Kredietkas voor de Landbouw	Anderlecht	SCRL	2.837.112.000		Secteur financier	X
137	Caisse coopérative de dépôts et de crédit agricole	Anderlecht	SCRL	2.206.318.000		Secteur financier	X
91	Banque CPH	Tournai	SCRL	2.029.982.000	200 - 499	Secteur financier	X
729	Cera	Leuven	SCRL	2.018.119.455	20 - 49	Secteur financier	X
6	GASELWEST	Kortrijk	SCRL (C)	1.846.687.462		Services collectifs	
/	Maatschappij voor Roerend Bezit van de Boerenbond (MRBB)	Leuven	SCRL	1.834.382.366		Agriculture et horticulture	
1	EANDIS	Melle	SCRL	1.785.803.760	> 1000	Services collectifs	
11	Société Wallonne des Eaux	Verviers	SCRL (C)	1.633.243.268	> 1000	Services collectifs	

Source : VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Rem. : S = société civile

Conclusion

La Belgique est, sans en être bien consciente, caractérisée par la présence massive de sociétés coopératives dans son économie. Cette publication ne vise pas seulement à vous présenter le top 100 des sociétés coopératives belges ; nous souhaitons surtout vous montrer la grande diversité d'activités économiques organisées dans notre pays selon les principes coopératifs. Outre les trois secteurs coopératifs classiques - la distribution de médicaments, l'agriculture/horticulture et le secteur financier, on constate en effet que d'autres secteurs fonctionnent, mais de manière souvent moins explicite, selon les principes coopératifs. L'étude des dix principales coopératives dans chacun de ces secteurs nous éclaire ainsi quant à la manière avec laquelle les coopératives peuvent jouer un rôle dans la recherche de solutions à des problèmes communs, entre autres par le biais de la collaboration. Cette publication montre clairement que ces problèmes communs peuvent avoir tant un focus mutuel marqué qu'un focus sociétal prononcé.

Nous espérons en tout cas que cette publication contribuera à une vision intégrale et inclusive de l'entrepreneuriat coopératif en Belgique, basée sur les similitudes entre les secteurs et les leçons à tirer réciproquement. Ce n'est pas pour rien que la collaboration entre coopératives est un principe coopératif.

Annexe 1 Top 100 des sociétés coopératives belges

Tableau 11 Top 100 des sociétés coopératives belges selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur	Agrément CNC
1	EANDIS	Melle	SCRL	1.280.921.890	> 1000	Services collectifs	
2	Febelco	Sint-Niklaas	SCRL	1.221.423.200	500 - 999	Médicaments	X
3	ORES	Ottignies-Louvain-la-Neuve	SCRL	542.748.113	> 1000	Services collectifs	
4	SWIFT	La Hulpe	SCRL	516.227.251	500 - 999	Secteur financier	
5	Belgomilk	Beveren	SCRL	479.038.077	500 - 999	Agriculture et horticulture	X
6	GASELWEST	Kortrijk	SCRL (C)	454.234.670		Services collectifs	
7	Centrale der Werkgevers aan de Haven van Antwerpen	Antwerpen	SCRL	443.358.681	> 1000	Services admin. et de soutien	
8	Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques	Evere	SCRL	436.153.166	10 - 19	Information et communication	
9	Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening	Schaerbeek	SCRL (P)	425.455.131	> 1000	Services collectifs	
10	Milcobel	Beveren	SCRL	406.755.191	200 - 499	Agriculture et horticulture	X
11	Société Wallonne des Eaux	Verviers	SCRL (C)	395.597.755	> 1000	Services collectifs	
12	Multipharma	Anderlecht	SCRL	377.552.429	> 1000	Médicaments	X
13	P & V Assurance	Saint-Josseten-Noode	SCRL	349.113.869	500 - 999	Secteur financier	
14	Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi	Charleroi	SCRL (P)	346.057.238		Soins de santé et bien-être	
15	SIBELGA	Bruxelles	SCRL (P)	312.871.401		Services collectifs	
16	Tussengemeentelijke Maatschappij der Vlaanderen voor Watervoorziening	Gent	SCRL (P)	301.071.654		Services collectifs	
17	Intercommunale d'Électricité du Hainaut	Charleroi	SCRL (P)	294.144.507		Services collectifs	
18	Laiterie des Ardennes	Rendeux	SCRI	238.044.630	20 - 49	Agriculture et horticulture	X
19	Mechelse Veilingen	Sint-Katelijne-Waver	SCRL	217.883.494	200 - 499	Agriculture et horticulture	X
20	COVAVEE	Leuven	SCRL	213.353.046		Agriculture et horticulture	X
21	Euronics Belgium	Aartselaar	SCRL	210.172.836	50 - 99	Commerce de gros et de détail	
22	Hydrobru	Bruxelles	SCRL (P)	189.370.909		Services collectifs	
23	Veiling Hoogstraten	Hoogstraten	SCRL	177.503.252	50 - 99	Agriculture et horticulture	X
24	Coöperatieve Veiling Roeselare (REO)	Roeselare	SCRL	165.135.865	100 - 199	Agriculture et horticulture	X
25	Société Coopérative Agricole de la Meuse	Andenne	SCRL	146.988.791	100 - 199	Agriculture et horticulture	X
26	IDEG	Namur	SCRL	142.594.800		Services collectifs	
27	SABAM	Etterbeek	SCRL	141.099.855	200 - 499	Information et communication	
28	Belgische Fruitveiling (B.F.V.)	Sint-Truiden	SCRL	138.001.647	100 - 199	Agriculture et horticulture	X
29	L'Economie Populaire (E.P.C.)	Ciney	SCRL	136.483.552	500 - 999	Médicaments	X
30	Ernst en Young Bedrijfsrevisoren	Machelen	SCRL (C)	130.346.945	200 - 499	Professions libérales	

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur	Agré-ment CNC
31	Fortis Finance Belgium	Bruxelles	SCRL	129.940.312	0	Secteur financier	
32	ESCAPO	Mechelen	SCRL	123.377.918	100 - 199	Médicaments	X
33	Centre Hospitalier Univ. et Psych. de Mons-Borinage	Mons	SCRL	121.849.515		Soins de santé et bien-être	
34	SEDILEC	Ottignies-Louvain-la-Neuve	SCRL (P)	120.215.696		Services collectifs	
35	Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège	Liège	SCRL (P)	119.649.223		Soins de santé et bien-être	
36	COSUTREL	Bruxelles	SCRL	117.403.460	500 - 999	Activités scient. et techniques	
37	FEDERALE Assurance (Accidents, Incendie, Responsabilité Civile et Risques Divers)	Bruxelles	SCRL	115.858.268	200 - 499	Secteur financier	
38	Menouquin	Nivelles	SCRL	115.674.860	50 - 99	Commerce de gros et de détail	
39	Intercommunale de Gaz du Hainaut	Charleroi	SCRL (P)	111.846.480		Services collectifs	
40	Brussels Network Operations	Bruxelles	SCRL	111.520.220	> 1000	Services collectifs	
41	Eupener Genossen-schaftsmolkerei	Lontzen	SCRL	108.844.153	20 - 49	Agriculture et horticulture	X
42	Coöbra	Asse	SCRL	103.146.614	50 - 99	Agriculture et horticulture	X
43	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux	Liège	SCRL (P)	102.848.284		Services collectifs	
44	Deloitte Réviseurs d'entreprises	Machelen	SCRL (C)	101.555.107	500 - 999	Professions libérales	
45	INTERLUX	Arlon	SCRL (P)	96.906.682		Services collectifs	
46	INZA	Schoten	SCRL	96.163.488	200 - 499	Agriculture et horticulture	
47	Centre Hospitalier Régional de Huy	Huy	SCRL	95.623.798		Soins de santé et bien-être	
48	Deloitte Belastingconsulenten	Machelen	SCRL (C)	93.392.425	200 - 499	Professions libérales	
49	Lekkerland	Wijnegem	SCRL	89.806.092	50 - 99	Commerce de gros et de détail	
50	Record Credit Services	Liège	SCRL	89.437.505	50 - 99	Secteur financier	X
51	Deloitte Consulting	Machelen	SCRL	88.023.786	200 - 499	Professions libérales	
52	PwC Bedrijfsrevisoren	Zaventem	SCRL (C)	85.882.592	200 - 499	Professions libérales	
53	VEGRAS	Ardoos	SCRL	82.445.700	10 - 19	Agriculture et horticulture	X
54	INGRO	Roeselare	SCRL	81.765.308	1 - 4	Agriculture et horticulture	X
55	Veiling Haspengouw	Sint-Truiden	SCRL	80.019.803	50 - 99	Agriculture et horticulture	X
56	Veiling Borgloon	Borgloon	SCRL	78.442.124	50 - 99	Agriculture et horticulture	X
57	Prik & Tik	Lommel	SC	75.487.047	10 - 19	Commerce de gros et de détail	
58	INTRADEL	Herstal	SCRL (P)	74.528.581		Services collectifs	
59	PwC Tax Consultants	Zaventem	SCRL (C)	72.247.270	200 - 499	Professions libérales	
60	Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre	Sambreville	SCRL (P)	68.329.406		Soins de santé et bien-être	
61	Département Central de Fractionnement de la Croix-Rouge	Bruxelles	SCRL	68.190.759	200 - 499	Industrie	
62	J.C. General Services	Beerse	SCRL	67.838.491	50 - 99	Activités scient. et techniques	

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur	Agré-ment CNC
63	PwC Belgium	Zaventem	SCRL	67.720.296	100 - 199	Services admin. et de soutien	
64	LAVA	Leuven	SCRL	64.801.875	5 - 9	Agriculture et horticulture	X
65	Warmtekracht Ondersteunings-Maatschappij (W.O.M.)	Boortmeerbeek	SCRL	64.028.590	1 - 4	Services collectifs	
66	Metalunion	Brugge	SCRL	63.836.409	100 - 199	Commerce de gros et de détail	
67	Woonhaven Antwerpen	Antwerpen	SCRL (C)	63.244.920	200 - 499	Logements sociaux	
68	Electro Retail Group	Brugge	SCRL	62.940.203	5 - 9	Commerce de gros et de détail	
69	Deloitte Accountancy	Machelen	SCRL (C)	62.693.201	500 - 999	Professions libérales	
70	Provinciale Brabantse Energiemaatschappij (P.B.E.)	Lubbeek	SCRL (P)	62.331.695		Services collectifs	
71	Boost Nutrition	Antwerpen	SCRL	61.840.526	50 - 99	Industrie	
72	N-ALLO	Schaerbeek	SCRL	61.830.985	> 1000	Services admin. et de soutien	
73	Districo	Wevelgem	SCRL	60.988.142	20 - 49	Commerce de gros et de détail	
74	GDF SUEZ Management Company Belgium	Bruxelles	SCRI	58.183.233	100 - 199	Activités scient. et techniques	
75	Ernst en Young Tax Consultants	Machelen	SCRL (C)	57.950.517	200 - 499	Professions libérales	
76	SIBELGAZ	Saint-Josse-ten-Noode	SCRL (P)	57.794.062		Services collectifs	
77	SCRL Royale des Pharmacies Populaires de Verviers et Arrondissement	Verviers	SC	55.645.003	200 - 499	Médicaments	X
78	Association Intercommunale pour la Protection et la Valorisation de l'Environnement	Arlon	SCRL (P)	55.292.568		Services collectifs	
79	KPMG Réviseurs d'entreprises	Bruxelles	SCRL (C)	54.280.506	200 - 499	Professions libérales	
80	Delaware Consulting	Kortrijk	SCRL	51.942.906	200 - 499	Information et communication	
81	Asamco	Bornem	SCRL	50.629.155	10 - 19	Commerce de gros et de détail	X
82	Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège	Saint-Nicolas	SCRL (P)	50.256.682		Services collectifs	
83	Association des Consommateurs Test Achats	Saint-Gilles	SCRL	49.696.459	200 - 499	Autres services	
84	MSF Supply	Jette	SC	49.599.038	50 - 99	Médicaments	
85	Stibbe	Bruxelles	SCRL (C)	48.408.833	100 - 199	Professions libérales	
86	I.D.E.A. Hennuyère	Mons	SCRL (P)	46.476.270		Services collectifs	
87	P.M.O	Namur	SCRL	46.186.429	5 - 9	Autres services	
88	Laborelec	Linkebeek	SCRL	45.462.466	200 - 499	Activités scient. et techniques	
89	Association Intercommunale Hospitalière du Sud-Hainaut et du Sud-Namurois	Chimay	SCRL (P)	45.221.949		Soins de santé et bien-être	
90	KEMPICO	Lille	SCRL	44.531.455	50 - 99	Agriculture et horticulture	
91	Banque CPH	Tournai	SCRL	44.419.000		Secteur financier	X

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur	Agré-ment CNC
92	HYGEA	Mons	SCRL	40.947.417		Services collectifs	
93	INTEROST	Eupen	SCRL (C)	39.130.302		Services collectifs	
94	Alpha Card	Watermael-Boitsfort	SCRL	38.983.857	100 - 199	Secteur financier	
95	Vooruit Nr 1	Gent	SCRL	38.395.958	100 - 199	Médicaments	X
96	Brabo, Havenloodsen en Bootlieden	Antwerpen	SCRL	37.415.248	200 - 499	Transport	
97	IGRETEC	Charleroi	SCRL (P)	37.315.840		Administration publique	
98	Loyens & Loeff Avocats	Woluwe-Saint-Lambert	SCRL (C)	36.819.130	50 - 99	Professions libérales	
99	Bruxelles Énergie	Bruxelles	SCRL	36.307.023	50 - 99	Services collectifs	
100	Pharmacies du Peuple - Réseau Solidaris	Seraing	SCRL	36.079.927	100 - 199	Médicaments	

Source: VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Rem : (C) = société civile, (P) = société de droit public, -FS : société à finalité sociale

Annexe 2 Top 10 par région

Tableau 12 Top 10 des sociétés coopératives dont le siège social est situé en Région de Bruxelles-Capitale, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur	Agré-ment CNC
8	Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques	Evere	SCRL	436.153.166	10 - 19	Information et communication	
9	Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening	Schaerbeek	SCRL (P)	425.455.131	> 1000	Services collectifs	
12	Multipharma	Anderlecht	SCRL	377.552.429	> 1000	Médicaments	X
13	P & V Assurance	Saint-Josse-ten-Noode	SCRL	349.113.869	500 - 999	Secteur financier	
15	SIBELGA	Bruxelles	SCRL (P)	312.871.401		Services collectifs	
22	Hydrobru	Bruxelles	SCRL (P)	189.370.909		Services collectifs	
27	SABAM	Etterbeek	SCRL	141.099.855	200 - 499	Information et communication	
31	Fortis Finance Belgium	Bruxelles	SCRL	129.940.312	0	Secteur financier	
36	COSUTREL	Bruxelles	SCRL	117.403.460	500 - 999	Activités scient. et techniques	
37	FEDERALE Assurance (Accidents, Incendie, Responsabilité Civile et Risques Divers)	Bruxelles	SCRL	115.858.268	200 - 499	Secteur financier	

Source: VKBO, traitement par Van Opstal (2013)

Rem : (P) = société de droit public

Tableau 13 Top 10 des sociétés coopératives dont le siège social est situé en Région flamande, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur	Agré-ment CNC
1	EANDIS	Melle	SCRL	1.280.921.890	> 1000	Services collectifs	
2	Febelco	Sint-Niklaas	SCRL	1.221.423.200	500 - 999	Médicaments	X
5	Belgomilk	Beveren	SCRL	479.038.077	500 - 999	Agriculture et horti-culture	X
6	GASELWEST	Kortrijk	SCRL (C)	454.234.670		Services collectifs	
7	Centrale der Werkgevers aan de Haven van Antwerpen	Antwerpen	SCRL	443.358.681	> 1000	Services admin. et de soutien	
10	Milcobel	Beveren	SCRL	406.755.191	200 - 499	Agriculture et horti-culture	X
16	Tussengemeente-lijke Maatschappij der Vlaanderen voor Watervoorzie-ning	Gent	SCRL (P)	301.071.654		Services collectifs	
19	Mechelse Veilingen	Sint-Katelijne-Waver	SCRL	217.883.494	200 - 499	Agriculture et horti-culture	X
20	COVAVEE	Leuven	SCRL	213.353.046		Agriculture et horti-culture	X
21	Euronics Belgium	Aartselaar	SCRL	210.172.836	50 - 99	Commerce de gros et de détail	

Source: VKBO, traitement par Van Opstal (2013)
Rem : (C) = société civile, (P) = société de droit public

Tableau 14 Top 10 des sociétés coopératives dont le siège social est situé en Région wallonne, selon le chiffre d'affaires (2011)

Position	Nom	Siège social	Forme juridique*	Chiffre d'affaires	Nombre de travailleurs	Secteur	Agré-ment CNC
3	ORES	Ottignies-Louvain-la-Neuve	SCRL	542.748.113	> 1000	Services collectifs	
4	SWIFT	La Hulpe	SCRL	516.227.251	500 - 999	Secteur financier	
11	Société Wallonne des Eaux	Verviers	SCRL (C)	395.597.755	> 1000	Services collectifs	
14	Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi	Charleroi	SCRL (P)	346.057.238		Soins de santé et bien-être	
17	Intercommunale d'Électricité du Hainaut	Charleroi	SCRL (P)	294.144.507		Services collectifs	
18	Laiterie des Ardennes	Rendeux	SCRI	238.044.630	20 - 49	Agriculture et horti-culture	X
25	Société Coopéra-tive Agricole de la Meuse	Andenne	SCRL	146.988.791	100 - 199	Agriculture et horti-culture	X
26	IDEG	Namur	SCRL	142.594.800		Services collectifs	
29	L'Économie Popu-laire (E.P.C.)	Ciney	SCRL	136.483.552	500 - 999	Médicaments	X
33	Centre Hospitalier Univ. et Psych. de Mons-Borinage	Mons	SCRL	121.849.515		Soins de santé et bien-être	

Source: VKBO, traitement par Van Opstal (2013)
Rem : (C) = société civile, (P) = société de droit public

Références

Beaubien L. & Rixon D. (2012), Key Performance Indicators in Co-operatives: Directions and Principles, *Journal of Co-operative Studies* 45 (2): 5-15.

Carini, C., Costa, E. & Rigotti, A. (2012), *World Co-operative Monitor. Exploring the Co-operative Economy. Explorative Report 2012*. ICA & Euricse.

Van Opstal, W., Gijssels, C. & Develtere, P. (éds.) (2008), *Entrepreneuriat coopératif en Belgique: théories et pratiques*, Leuven: ACCO, 181 p.

Van Opstal, W. (2012), *Les coopératives en Belgique. Profil 2005-2010*. Leuven: CESOC-KHLeuven & Coopburo

Plus d'infos

L'auteur

Wim Van Opstal enseigne l'économie, la politique sociale et l'économie sociale à la Sociale School Heverlee (KHLeuven) et est professeur invité à la Thomas More Kempen. En tant que coordinateur du Centre d'Entrepreneuriat Social et Coopératif (CESOC-KHLeuven), il combine enseignement, recherche, service et formation sur l'entrepreneuriat coopératif et social. Il est expert ESF entrepreneuriat coopératif, fut entre autres co-éditeur de 'Entrepreneuriat coopératif en Belgique : théories et pratiques' (publié chez Acco) et a participé à la conception d'un instrument de monitoring de l'économie sociale en Flandre dans le cadre du Steunpunt Werk en Sociale Economie. Il peut être contacté à wim.vanopstal@khleuven.be.

Coopburo

Coopburo, le fournisseur de services pour l'entrepreneuriat coopératif créé par la coopérative Cera, informe, inspire, sensibilise et conseille les associations, les entrepreneurs, les décideurs politiques ou toute personne intéressée par l'entrepreneuriat coopératif. Coopburo contribue de cette manière à renforcer l'entrepreneuriat coopératif, un modèle d'organisation axé sur le futur, pour s'investir dans le bien-être et la prospérité. Coopburo s'adresse aux entrepreneurs tant du secteur marchand que non-marchand, car les principes coopératifs sont universels. Il s'agit de personnes actives dans toute forme d'entreprise qui vont plus loin que la recherche du gain. Coopburo souhaite les soutenir dans leurs projets et leur démarche coopérative.

www.coopburo.be/fr

Coopburo
Philipssite 5 bte 10
3001 Leuven
016 27 96 88
www.coopburo.be/fr
info@coopburo.be



CESOC-KHLeuven
Groeneweg 151
3001 Leuven
016 37 51 00
<http://cesoc.khleuven.be>
cesoc@khleuven.be

CESOC
CENTRUM VOOR SOCIAAL EN COÖPERATIEF ONDERNEMEN

